

Budget prévisionnel

Intitulé du projet

Porteur de projet

Période de réalisation du projet

01/02/2025-31/01/2029

Fonds Asile, Migration et Intégration 2021-2027

I. Budget prévisionnel					
	2025	2026	2027	2028	2029
1. Frais de personnel					
2. Frais de voyage et de séjour					
3. Frais d'équipement					
4. Biens immobiliers					
5. Frais de consommables, fournitures et services généraux					
6. Frais d'experts et de sous-traitance (1)					
7. Autres frais					
Coûts résultant directement des obligations liées aux cofinancements communautaires					
Dépenses spécifiques en relation avec les groupes cibles					
Total des coûts directs	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total des coûts indirects (forfait de maximum 7% des coûts directs)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total des Recettes					
Total du budget prévisionnel (2)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

(1) Si le montant relatifs aux frais d'experts et de sous-traitance dépasse le seuil de 10% des coûts indirects, veuillez remplir le tableau ci-dessous relatif au relevé du personnel

(2) Total du budget prévisionnel = Total des coûts directs + Total des coûts indirects - Total des Recettes

AMIF - Budget prévisionnel

II. Plan de financement					
	2025	2026	2027	2028	2029
Coût total du projet (montant du tableau I)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
dont cofinancement de l'AMIF					
dont cofinancement d'un autre ministère/administration					
dont cofinancement privé					
dont cofinancement demandé à l'Autorité de gestion / Organisme intermédiaire					

III. Relevé du personnel affecté au projet pour l'année N (interne et externe)					
Fonction	Nom et Prénom	Mode de contrat (salarié ou prestataire)	Montant du taux horaire	Nombre d'heures travaillées	Montant total de la dépense
Total des coûts de personnel					

Fait à :	Certifié exact, le	Signature de la personne pouvant valablement engager le porteur de projet